



Namur et les sites de la Meuse

En débarquant à Namur, le touriste est de suite conquis par le charme de la coquette cité.

Devant la gare, de grands hôtels à la façade blanche, aux fenêtres et aux balcons fleuris, aux terrasses bondées s'avancant jusqu'au milieu de la place, où les garçons chargés de plateaux glissent silencieusement au milieu du labyrinthe des tables et des plantes vertes, tandis que d'infatigables orchestres déversent des flots d'harmonie ; à droite et à gauche, de grandes avenues plantées d'arbres s'éloignent vers des parcs bien ombragés ; dans l'air, un peu de l'agréable fraîcheur qui vient de la rivière proche.

L'aimable impression vous saisit à l'arrivée et se fortifie encore pendant la visite de la ville ; et ce qui charme tout particulièrement comme une délicieuse surprise, c'est la profusion de fleurs semées partout dans les parcs, le long des promenades, au pied des monuments, jusque dans les corbeilles des réverbères, aux fenêtres enfin et aux balcons des maisons des habitants.

Placée dans un site merveilleux, au croisement des grandes lignes internationales Paris-Berlin-Saint-Petersbourg et Londres-Ostende-Luxembourg-Bâle, à sept heures de Londres, à quatre heures de Paris, La Haye, Cologne, à trois heures de Lille et de Luxembourg, à deux heures d'Anvers, à une heure de Bruxelles et de Liège, Namur se trouve par une heureuse disposition de la nature être un centre idéal de tourisme.

C'est une ville ancienne, bâtie au confluent de la Sambre et de la Meuse, entourée d'une ceinture de boulevards ombrés qui lui font un cadre superbe.

Comme toutes ses sœurs belges, Namur a de belles églises. Celle de Saint-Jean est une des plus anciennes de Belgique. La Cathédrale, dont il faut admirer le portail, contient de magnifiques grilles en fer forgé, des tableaux de Van Dyck et de Jordaens, un trésor inestimable. L'église Saint-Loup, bâtie par les Jésuites au XVII^e siècle, et type de ce style auquel ils ont donné leur nom, mérite aussi une visite attentive ; sa voûte de pierre entièrement sculptée et travaillée, ses boiseries de chêne sont des plus curieuses.

Le Musée archéologique contient les collections d'antiquités préhistoriques, celtiques, belgo-romaines et franques, résultat des fouilles effectuées dans la province. Une méthode si parfaite a présidé à leur classement, que le visiteur le moins averti se rend compte sans effort de la portée historique de ces intéressantes découvertes.

C'est, dans cet ordre de recherches, le plus riche musée d'Europe, avec celui de Stockholm.

Enfin, la vieille comme la nouvelle ville offre mille choses intéressantes à contempler. Ses rues commerçantes, où ses maisons semblent s'être pressées comme si chacune n'avait trouvé sa place qu'avec effort, sont débordantes de vie et d'animation.

On vante Nuremberg, Avignon, Carcassonne... Namur n'a rien à leur envier, si ce n'est leur réputation universelle.

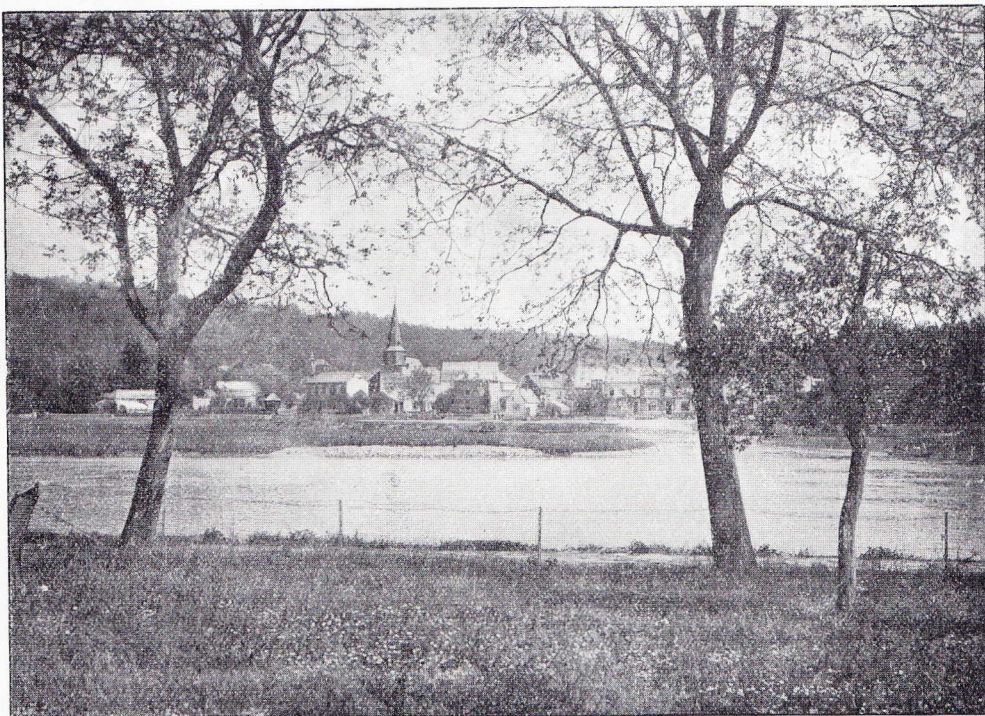
Au cours de ses promenades dans la cité wallonne, le touriste aperçoit, par-dessus la dentelure des pignons aigus, la silhouette massive de l'ancienne forteresse projetant en éperon au-dessus du confluent ses bastions et ses tours à machicoulis.

Il faudrait de longues pages pour décrire en détail tout ce qu'ont de précieux pour l'archéologue, l'artiste et l'historien militaire ces vastes ouvrages fortifiés qui portent intacte, après trois siècles, la griffe puissante de Vauban.

En 1692 la place, qui passait pour imprenable, fut assiégée par le Roi-Soleil en personne et réduite à merci. Trois ans plus tard Guillaume III, roi d'Angleterre, s'en empara à son tour. En 1704, le comte de Nassau tenta en vain de la démanteler. Cédée à l'Autriche en 1713, mais bientôt reprise par la Hollande, puis par les armées françaises, le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) la remit aux mains de l'Autriche. Mais la tourmente républicaine, qui faisait victorieusement le tour de l'Europe, balaya le régime autrichien en 1794 et fit de Namur le chef-lieu du département de Sambre-et-Meuse. Cela dura jusqu'à la débâcle de Waterloo et à la chute de Napoléon à quelques lieues de Namur.

En dépit de tant de vicissitudes et de glorieux sièges soutenus, la vieille citadelle, aujourd'hui drapée de fleurs et de verdure, s'est admirablement conservée.

Et sous les frais ombrages des arbres séculaires, sous la vie palpitante et multicolore des parterres, des héros dorment, dont l'esprit erre peut-être à la vesprée, dans l'ombre des voûtes imposantes des larges portes et sous les lourds gîtes des ponts-levis.



Dave. — La Meuse.

Aussi étendue que la ville tout entière, la citadelle est devenue le plus vaste parc public du royaume et la promenade favorite des Namurois et des étrangers.

Namur doit être choisie comme lieu de séjour et centre de tourisme par l'étranger qui veut visiter la vallée mosane. Tout en possédant les agréments d'une villégiature, elle offre, en effet, tous les avantages d'une grande ville. Le touriste y trouve à toute heure, sans courses lointaines, les mille choses dont il a besoin. Les hôtels sont d'un confort moderne ; la table y est excellente, la cave réputée et le service prompt et discret.

Les jolis magasins abondent ; les habitants sont serviables et empressés.

Enfin, considération qui a bien son poids, la ville doit à un service d'hygiène irréprochable et à des eaux délicieusement pures d'être la plus saine du pays (1).

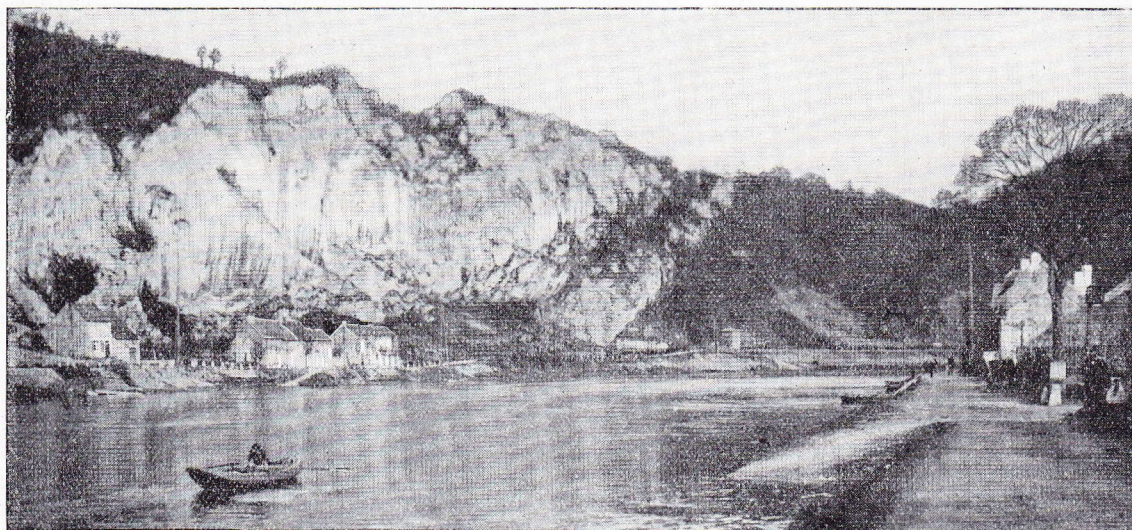
Contrairement à ce qui se passe généralement ailleurs, grâce à plusieurs institutions locales très précieuses pour le touriste, celui-ci n'a qu'à se laisser guider et conduire pour visiter avec méthode, sans fatigue et à peu de frais, Namur et ses environs.

A la sortie de la gare, le voyageur aperçoit, tout blancs sous

(1) Rapport du D^r Haibe, directeur de l'Institut royal de Bactériologie.

l'épaisse frondaison des grands arbres, les pavillons de l'agence « Namur-Villégiature » ; il lui rendra sa première visite. Des fonctionnaires, pleins de complaisance et parlant toutes les langues,

de l'animation des terrasses et, le soir, les concerts, les attractions d'un kursaal superbe vous font oublier que l'heure passe et que la nuit est venue.



Lustin. — Les rochers.

le renseignent sur la classe et le prix des hôtels, lui indiquent les excursions à faire à pied, sur les « coaches », en bateaux à vapeur. Ils retiendront sa place, lui diront les fêtes qui l'amuseront, les logements qu'on lui conseille.

C'est un service public, sans rétribution aucune et dans lequel il peut avoir toute confiance. Ce serait une faute de vouloir s'en passer, car Namur demande une visite de plusieurs jours, même du voyageur qui veut aller vite.

La nature qui s'est montrée généreuse pour la ville a été follement prodigue pour ses environs.

Namur est mieux que la clef des Ardennes ; on l'a surnommée la capitale des Ardennes fleuries, et ce qui caractérise les sites de la Meuse et de ses affluents, c'est la variété extraordinaire et le charme riant de ses paysages.

La gaité wallonne proverbiale est le cru naturel de ce gai terroir ; partout, au sein des vastes forêts comme au pied des rochers grandioses où croassent les corneilles, à côté de la grandeur sauvage, il y a le coin qui chante et réjouit la vue.

Cette gaité, cette lumière, chacun, grand ou petit, en a voulu sa part ; le long du fleuve, si calme et si large, tout est fleurs, parcs et jardins ; les châteaux, les villas, les cottages ont envahi les deux rives ; on les voit s'accrocher aux flancs de la montagne, baigner dans l'eau qui les reflète ou escalader les roches les plus abruptes.

Avec les bords de la mer, les rives de la Meuse sont les vacances de la Belgique.

Pour aider le voyageur à visiter commodément et sans perdre de temps ce beau et charmant pays, les pouvoirs publics ont pris sous leurs auspices l'organisation d'un service quotidien de mail-coaches. Ces magnifiques et confortables voitures à trois et quatre chevaux prennent, chaque matin, les voyageurs à leur hôtel et les conduisent à travers les sites les plus variés, visiter toutes les curiosités naturelles ou monumentales de la région.

A chaque jour de la semaine correspond une excursion de cinquante kilomètres admirablement tracée : aux grands domaines princiers, aux vieilles abbayes, aux grottes remarquables ou aux ruines célèbres, le long du fleuve ou par les routes des montagnes.

Le prix se paie par place et le déjeuner champêtre, aussi exquis que pittoresque, est compris dans le billet de voyage.

C'est encore un service public entrepris à des conditions très réduites et dont le grand succès a démontré la grande utilité. Peu de voyageurs passent par Namur sans en profiter. Sur la Meuse, toute une flottille à vapeur dessert les deux rives : vers Marchés-Dames, Dave, Profondeville, Rivière, Godinne, Yvoir, Dinant, Hastière, jolis noms de jolies villégiatures.

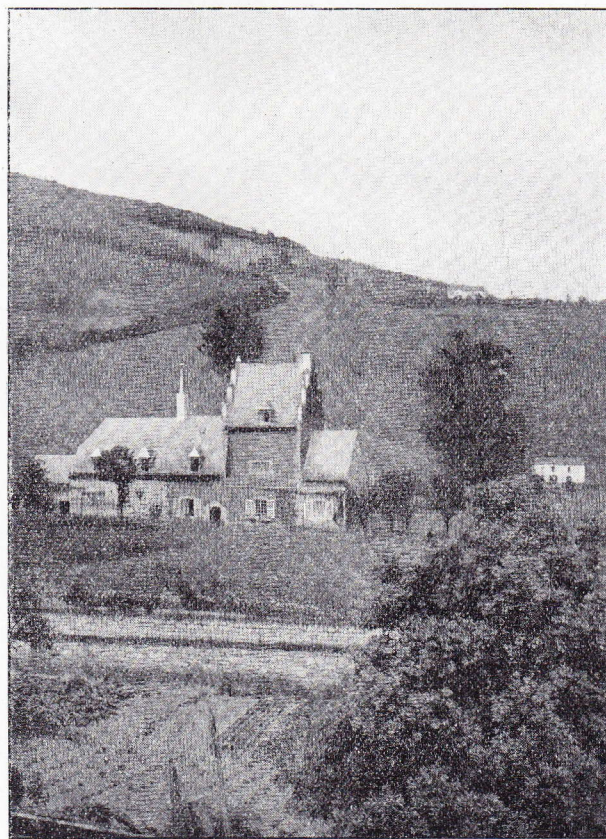
Rien ne peut dire le charme de ces départs sur l'eau dans la brume à peine dissipée du matin estompant les paysages et bleuisant les lointains, ni les retours au soleil couchant qui allume ses ors au vieil ivoire des falaises.

Bateaux et voitures vous ramènent à l'heure du dîner au milieu

Les quatre mois d'été sont à Namur quatre mois de fête permanente. Ses jeux olympiques, ses concours hippiques sont fameux autant par l'intérêt sportif qu'ils éveillent que par le cadre grandiose où ils se déroulent, cet immense stade grec tout en haut de la citadelle d'où la vue embrasse cinquante lieues d'horizon.

Les régates du Royal Club Nautique mettent en ligne sur la Meuse les premières équipes du monde, qui s'y disputent le challenge namurois. Gymkhana, paper-hunt, drag, lawn

tennis, foot-ball, golf, tous les sports ont leurs fervents et dans une grande île, au milieu des roseaux, s'est installé le tir aux pigeons le plus fréquenté de Belgique aujourd'hui.



Godinne. — Maison espagnole.

Les arts ont aussi leur large part assurée et Namur fut une des premières villes où l'on ressuscita le théâtre de la nature et les représentations en plein air. Elles attirèrent une foule énorme et l'on y applaudit les premiers artistes du drame et de l'opéra.

Enfin, c'est de Namur qu'en auto et de toute autre manière vous irez voir Rochefort et ses grottes célèbres, la grotte de Han, d'une réputation mondiale et méritée, le château royal d'Ardenne, Maredsous, les ruines de Montaigle, de Poilvache, de Samson, Dinant, Huy, où revivent tant de souvenirs, où, comme à Namur, toutes les pierres ont leur histoire.

Ces jolies choses, ces sites merveilleux, je les ai vus, à mon aise, au milieu d'un confort absolu, sans mécompte et à petite dépense.

Faites comme moi : adressez-vous, en débarquant, au pavillon de « Namur-Villégiature » ; vous vous en trouverez bien et peut-être ce bon conseil me vaudra-t-il de la jolie bouche d'une jolie lectrice un aimable *Thank you*.

H. H. B.

Assemblée générale d'Anvers

Dimanche 20 juin.

Aucune proposition ou contre-proposition ne nous étant parvenue dans les délais prévus par les statuts quant à la fixation de l'ordre du jour, ce sont conséquemment les points suivants, déjà énumérés dans le *Bulletin officiel* du 15 avril dernier, qui seront seuls soumis à Anvers, à l'assemblée générale du 20 juin, qui sera tenue à 10 heures précises du matin, au « Jardin de la Flora », près la gare centrale (entrée par la rue Van Erthorn ou par la rue Agneessens).

- I. Rapport du président sur la situation générale de l'Association et sur les différents services ;
- II. Rapport du caissier principal sur la situation financière ;
- III. Rapport des censeurs ;
- IV. Vote de l'assemblée sur les rapports administratif et financier ;
- V. Vote du budget pour 1909 ;
- VI. Approbation des distinctions et nominations honorifiques ;
- VII. Nomination des membres sortants des Conseils ;
- VIII. Désignation de la ville où devra avoir lieu l'assemblée générale ordinaire de 1910.

L'article 74 des statuts exigeant la publication au *Bulletin officiel* de la liste des membres des conseils en exercice au moment de l'élection, nous donnons ci-dessous l'énumération de ces noms, tant pour le Conseil général que pour le Conseil des censeurs :

Conseil général : MM. Beyaert, Colard, De Meulemeester, Cosyn, Dubois, Duchaine, Dunet, Fontaine, Fourmanois, Gorez, Guichard, Hambye, Hannick, Hemptinne, Jaumenne, Lebrun, Lecocq, Leroy, Norden, Ooms, Rau, Reuter, Séaut, Troisfontaines, Van Meerbeeck, Van Volsom, Van Zeebroeck, Vekemans, Wampach et Würth.

Conseil des censeurs : MM. Bossut, Communaut et Magis.

Les candidats sortants sont tous rééligibles et sollicitent le renouvellement de leur mandat : ce sont :

Candidats conseillers : MM. Hannick, Guichard, Fontaine, Fourmanois, Gorez, Hambye, Rau, Beyaert, Reuter et Van Meerbeeck.

Candidat censeur : M. Magis.

Excursion sur l'Escaut.

En vue, tout d'abord, de faciliter le voyage à Anvers de nos sociétaires et ensuite de leur faire une excursion des plus intéressantes sur l'Escaut, le T. C. B. a fait accord avec l'administration des chemins de fer et avec la Société des Bateaux Wilford pour organiser comme suit le programme de la journée du 20 juin :

Départ par train spécial de Bruxelles-Nord pour Anvers-Sud, à 8 h. 35 du matin. Arrivée à 9 h. 20.

Assemblée générale de 10 heures à midi et demi.

Départ d'Anvers (Steen), par bateau spécial Wilford, à 3 heures, remonte de l'Escaut par Hoboken, Hemixem, Rupelmonde, Tamise jusque Termonde. Le trajet d'Anvers à Termonde est un des plus beaux qui se puissent faire sur l'Escaut. Le nombre des voyageurs étant limité à 350, les premiers inscrits auront la préférence.

L'arrivée à Termonde se fera vers 5 h. 1/2. Visite à volonté.

Départ par train spécial de Termonde pour Bruxelles à 6 h. 55, arrivée à Bruxelles-Nord à 7 h. 35.

Les inscriptions accompagnées du versement de 1 fr. 75, prix des parcours en chemin de fer (3^{me} classe) et en bateau, sont reçues dès à présent et au plus tard le 10 juin. Pour les sociétaires désirant voyager en 2^{de} classe le prix du voyage complet serait de 2 fr. 75.

En présence de la splendide excursion organisée par le T. C. B. et des conditions exceptionnelles obtenues pour le transport, nous espérons voir beaucoup de nos sociétaires s'inscrire pour cette sensationnelle journée. Disons même qu'il n'y aura pour eux nulle obligation d'assister à l'assemblée générale ; si celle-ci ne les intéresse pas, ils pourront soit se promener au port, soit visiter le Jardin zoologique, où ils jouiront d'une réduction de 50 p. c. (50 centimes au lieu d'un franc), s'ils se présentent en groupe d'au moins quarante personnes.

Les billets de chemin de fer seront envoyés par lettre en province aux sociétaires qui le désireraient et joindraient 10 centimes pour frais de poste.



La taxe sur les vélocipèdes

dans la Flandre orientale.

Donc en 1908, la taxe sur les vélocipèdes a produit environ 315,000 francs, en y comprenant, comme pour les exercices antérieurs, le produit de la taxe sur les automobiles et les motocyclettes.

C'est, sur le chiffre de 1907 (274,624 francs), une augmentation d'environ 40,000 francs.

Le nombre des vélocipèdes déclarés va donc toujours croissant, et s'il fut de 48,099 en 1907, il est permis de dire que le nombre de ceux qui ont payé la taxe en 1908 a été d'environ 55,000, soit 7,000 de plus qu'en 1907.

Si nous prenons maintenant les chiffres de 1905, c'est-à-dire de la dernière année où la taxe sur les vélocipèdes fut de 10 francs, nous voyons que 29,433 cyclistes payèrent la taxe et que celle-ci rapporta à la province 277,591 francs.

La taxe à 5 francs en 1908 a donc rapporté environ 38,000 francs de plus qu'en 1905, où son taux était de 10 francs ; par contre, le nombre des cyclistes n'a pas tout à fait doublé.

Même en tenant compte d'une augmentation normale du produit de la taxe sur les automobiles, il résulte donc, à toute évidence, des chiffres qui précèdent, que le nombre des cyclistes ayant demandé à profiter de la taxe à 1 franc était beaucoup plus considérable jadis, au temps de la taxe à 10 francs, qu'actuellement avec la taxe à 5 francs. Le nombre paraît être réduit de plus de moitié, mais mes renseignements ne sont pas très précis à cet égard ; en fait, il arrive bien rarement que l'on rencontre, dans la Flandre orientale, une plaque barrée du caractéristique trait noir.

Les prévisions budgétaires pour le produit de la taxe sur les vélos en 1907 étaient de 190,000 francs ; en 1908, la députation permanente force le chiffre et le porte d'emblée à 275,000 francs, soit une augmentation de 85,000 francs ; nonobstant cela, la recette dépasse de 40,000 francs le chiffre élevé prévu.

Ce n'est pas tout ! La taxe sur les vélocipèdes est devenue, et de loin, une des plus productives des recettes provinciales ; elle n'est dépassée que par la taxe sur les débits de boisson, dont elle atteindra sans doute le montant dans un laps de temps assez rapproché (environ 400,000 francs).

D'autre part, proportionnellement à l'ensemble du budget, la taxe sur les vélocipèdes dépasse le sixième de l'ensemble des recettes, soit 315,000 francs sur une prévision du produit global des taxes de 1,799,540 francs pour l'exercice 1908.

Donc, 55,000 cyclistes — représentant un vingtième environ de la population totale de la Flandre orientale — paient à eux seuls un revenu supérieur au seizième du total des recettes provinciales.

La proportion est extraordinaire, comme on peut s'en rendre compte, unique peut-être en Belgique ; elle le deviendrait bien davantage encore si l'on tenait compte de ce qui est accordé par la province aux vélocipédistes en échange de leurs 5 francs. Rien, absolument plus rien, la province ne faisant plus, pour la voirie, grand chose d'autre que ce à quoi elle est strictement et normalement tenue pour les autres usagers de la route.

Bref, comme on le constate, les arguments en faveur d'une réduction nouvelle de la taxe sur les vélocipèdes ne manquent pas. La thèse de la reprise de la taxe par l'Etat peut même être défendue avec succès.

Tous les efforts des délégués du Touring Club de Belgique, unis à ceux de la Fédération Cycliste de la Flandre orientale, devraient donc tendre à ce double but ; c'est à leur intention que nous avons rappelé ces quelques chiffres, arguments péremptoires qui justifient tous les raisonnements que nous avons fait valoir antérieurement. Rappelons de même que toutes nos prévisions se sont vues réalisées en l'occurrence par les événements.

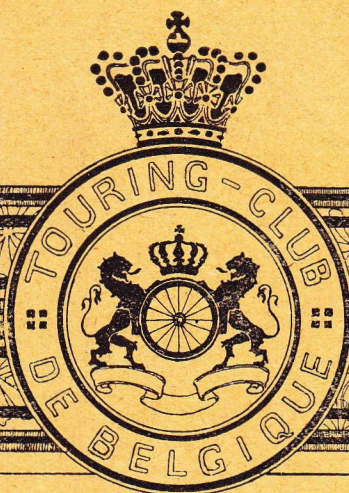
Nous espérons donc ne plus trouver en la Députation permanente, éclairée par l'expérience acquise, d'adversaire irréductible de nos desiderata.

En tous les cas, à l'œuvre tous ensemble jusqu'à l'heure du triomphe définitif !

GEORGES WÜRTH.

TOURING-CLUB

DE BELGIQUE



BULLETIN OFFICIEL
REVUE DE TOURISME

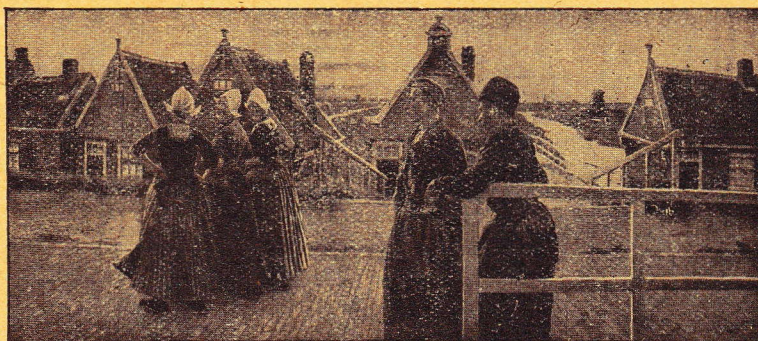
SOMMAIRE

	Pages
Ulm (H. C.)	217
La Semaine sainte à Madrid et la « Feria » de Séville (Louis de Rie)	221
L'aménagement de l'impasse du Parc (Georges Leroy)	226
Le château des comtes de Flandre à Gand (<i>suite et fin</i>) (Hector Roulin)	227
Les Causees (E. Rahir)	230
A l'instar de l'Angleterre (Joe Wood)	235
Automobilisme (H. C.)	235
A nos délégués (J. D.)	236
Namur et les sites de la Meuse (Hh. B.)	237
Assemblée générale d'Anvers	239
La taxe sur les vélocipèdes dans la Flandre orientale (Georges Würth)	239
Variétés	240

Tirage attesté de ce numéro
43,000 exemplaires



Volendam. — Matinée au port.



Volendam. — Promenade du soir.

Cotisation annuelle de sociétaire : 3 francs

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel de conversation
et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré

Les dames sont admises